

Communiqué de presse  
**Pont du Mont-Blanc : la position du Groupement transports  
et économie est irresponsable et menace la sécurité cycliste.**

Genève, le 20 juillet 2017 - Diffusion immédiate

**Lundi 17 juillet, le Groupement transports et économie (GTE) critique la volonté cantonale d'aménager notamment une partie du pont du Mont-Blanc en faveur des cyclistes. PRO VÉLO Genève tient à dénoncer une position irresponsable et ignorant la volonté populaire.**

Dans un article de la Tribune de Genève (17.07.2017), le GTE dénonce un projet pour rendre le pont du Mont-Blanc accessible et sécurisé pour les cyclistes. Pour rappel, la DGT veut tester un dispositif prévoyant une bande cyclable en amont (côté lac) et un trottoir partagé cyclistes-piétons en aval (côté Rhône). En effet, le pont du Mont-Blanc est aujourd'hui un axe **extrêmement dangereux** pour les cyclistes : beaucoup y sont agressés et d'autres renoncent à l'emprunter. La proposition cantonale est donc un vrai pas en avant, la question ayant été reconnue en première priorité par la Confédération.

PRO VÉLO Genève tient à dénoncer la posture tenue par le GTE, qui est **irresponsable** face aux dangers évidents que présente aujourd'hui le pont du Mont-Blanc. Par ailleurs, l'aménagement répond à la volonté populaire, puisque que la Loi pour une mobilité cohérente et équilibrée (LMCE) a été acceptée il y a un an (juin 2016) à 67.8 %. PRO VÉLO Genève appelle donc le GTE à respecter le vote clair des citoyennes et citoyens.

**Ne pas se tirer une balle dans le pied**

Sur le fond, séparer clairement les vélos et voitures permettrait justement de **fluidifier le trafic**, concept-clé présenté pour la moyenne ceinture dans la Loi pour une mobilité cohérente et équilibrée. A cet égard, PRO VÉLO Genève privilégie des pistes cyclables séparées. En ce sens, le projet testé par la DGT reste un compromis, qui mériterait d'être amélioré, mais auquel PRO VÉLO Genève s'est rallié.

En conclusion, pour maintenir ce compromis et ne pas rouvrir la « guerre des transports », il serait bon que le GTE considère tous les usagers des voies publiques. Rien ne justifie que les cyclistes –ou d'autres– doivent renoncer à un axe majeur en raison du danger de celui-ci.

**Contacts :**

- Olivier Gurtner, comité PRO VELO Genève  
tél. +41 78 734 33 29
- Alfonso Gomez, président PRO VELO Genève  
tél. +41 76 326 62 18
- Rollin Wavre, porte-parole PRO VELO Genève  
tél. +41 79 653 37 78